

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 387

Artikel: Des parlementaires face à l'exécutif
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grand écho parmi les femmes

Le petit noyau des débuts a continué à s'agrandir; il comprend une dizaine de personnes, dont deux ont appartenu à des organisations de gauche, mais aucune à un parti traditionnel; même absence des partis parmi la quinzaine de personnes qui, à l'occasion, diffusent un tract, collectent des signatures. Lancée par des femmes, l'action trouvera un écho particulier parmi les femmes qui aujourd'hui forment la moitié des membres actifs du groupe; ce qui ne va pas sans poser des problèmes à certaines d'entre elles dont le conjoint a tout d'abord de la peine à accepter cette activité autonome et toutes ses conséquences pratiques: retours tardifs après des réunions qui se prolongent... ce n'est qu'un exemple parmi d'autres!

L'association a également intégré les petits propriétaires voisins qui, eux pour des raisons plus individuelles, craignent les constructions projetées. En fait, l'ensemble du quartier approuve l'entreprise et les personnes âgées ne sont pas de reste lorsqu'il s'agit de manifester leurs encouragements.

D'abord, pas de soutien des partis

Ce renouveau d'activité, de prise de conscience, dans un quartier jusqu'alors sans histoire, sinon sans problèmes, est d'autant plus frappant qu'il a pris naissance sans aucun soutien des partis politiques, au moins dans sa phase préparatoire.

Il y a mieux: lors de la deuxième réunion publique, un homme se lève pour prendre la parole; ne s'agit-il pas d'un conseiller municipal vigilant, le seul à avoir voté contre le plan d'aménagement de la campagne Masset (un des projets tests d'aménagement de la région genevoise, recoupant justement les projets du groupe de quartier en cause. Réd.)!

Par la suite, les communistes sauront se faire les avocats attentifs de ce mouvement populaire dans les conseils communaux et cantonaux.

Les socialistes, eux, n'ont pas su faire la part des contraintes qui pèsent sur un magistrat — M. Ketterer, socialiste, est responsable du service immobilier de la Ville de Genève — et des responsabilités qui peuvent être celles d'un groupe d'opposition. Le rapport des forces qui guide le magistrat — législation actuelle, composition de l'exécutif communal — se trouve à l'évidence modifié par l'apparition d'une association d'habitants constructive!

Obtenir pour la collectivité des espaces verts au moment du vote d'un plan d'aménagement n'est du reste pas un objectif utopique puisque dans la banlieue de Genève la commune de Lancy, qui

est loin d'être révolutionnaire, met systématiquement à profit cette occasion pour parvenir à ses fins dans cette perspective-là.

Un premier pas

Concrètement, il n'empêche que le combat des habitants que nous avons rencontrés est délicat: le terrain convoité n'est pas propriété publique, le plan d'aménagement est déjà voté, seule reste en suspens l'autorisation de construire. Mais des femmes et des hommes apprennent à mettre en commun leurs forces; il y a peu de chances pour qu'ils baissent les bras à l'avenir.

Des parlementaires face à l'exécutif

On se souvient du refus pour le moins raide opposé par le Conseil fédéral à l'initiative de Franz Weber sur la construction des routes nationales. L'exécutif central a récidivé dans le cas de l'initiative « Albatros » sur la pollution atmosphérique due aux véhicules à moteurs: le refus n'était là pas moins net; les initiateurs étaient, avec un minimum de formes, renvoyés à leurs divagations marginales, et priés de se reporter aux propositions des spécialistes de la Confédération qui avaient « planché » sur le sujet plus à fond qu'eux, et pour tout dire de façon plus réaliste.

Bref, le courant n'avait pas passé, ou si faiblement, entre les signataires des deux textes et le gouvernement, signe d'un fonctionnement insuffisant de nos institutions démocratiques. C'était au moins le constat superficiel que l'on pouvait faire à la lecture des textes publiés par le Conseil fédéral.

Vient nuancer ce jugement l'examen en profondeur des délibérations des parlementaires sur ces deux objets. C'est ainsi que dans la commission du National examinant l'initiative Weber, il s'est trouvé des voix pour souligner qu'il ne fallait pas ignorer que de larges milieux s'étaient prononcés pour la démocratisation dans la construction des

routes nationales; c'était reconnaître le poids politique de l'initiative (de là, par exemple, un conseiller a proposé que l'on réexamine le plan de construction en cause). Examinant pour sa part l'initiative Albatros, une autre commission du National s'est trouvée divisée: n'a-t-on pas vu une minorité proposer de soumettre le texte au vote populaire sans recommandation gouvernementale?

Contestation bienvenue

Ces signes de contestation face à la raideur des diagnostics officiels sont encourageants. C'est que des parlementaires assument leur rôle face à des autorités et une administration qui ont tendance à se contenter d'une approche très technique des problèmes, tenues à l'écart qu'elles sont de toute confrontation directe avec des mouvements d'opposition implantés « dans le terrain ». C'est que des parlementaires ont — encore faiblement bien sûr — tenu leur rôle de courroie de transmission, tentant de contrebalancer l'isolement de l'exécutif (encore visible dans les réponses cassantes rappelées plus haut), transposant en quelque sorte au niveau fédéral le contact avec des groupes de citoyens critiques dont peuvent bénéficier les autorités cantonales et communales.